

**Rapport de la Présidente**

Séance publique du
vendredi 19 octobre 2018

12^{ème} Commission**N° CD-2018-4-12-1****Service instructeur**

DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

Service consulté**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 22 JUIN 2018**

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'adoption du compte-rendu de la séance plénière de l'Assemblée départementale du 22 juin écoulé consacrée, notamment, à l'examen et à l'adoption de la décision modificative n°1 de l'exercice 2018.

Le Conseil départemental a tenu une séance plénière le vendredi 22 juin 2018.

Conformément aux dispositions de l'article L3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion publique est arrêté lors de la séance suivante.

Celui-ci se présente sous la forme de transcriptions in extenso des débats qui se sont déroulés à cette occasion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT